

Avantages et Inconvénients entre l'équipement DGTI-MSSS et l'équipement client

Équipement DGTI-MSSS (Juniper)

Avantages :

- L'équipement est prêté par le DGTI-MSSS (aucuns frais d'acquisition pour le GMF);
- L'utilisation de l'équipement donne accès au service de support et de gestion du Centre de services de la DGTI-MSSS.

Inconvénients :

- La plage de couverture est restreinte aux heures d'ouverture du Centre de services;
- Le représentant informatique du GMF ne peut pas faire la gestion de l'équipement;
- Le GMF doit quand même s'assurer d'avoir une entente de service avec son représentant informatique pour le support physique de l'équipement prêté (possibilité de coût additionnel);
- Le GMF n'a pas de contrôle sur les délais pour recevoir un équipement de remplacement de la DGTI-MSSS et devra prévoir un équipement de remplacement pour pallier ce délai;
- La configuration de l'équipement n'est pas personnalisée selon les besoins de chaque GMF;
- L'implantation de technologie particulière est plus difficile à réaliser (ex.: téléphonie IP);
- Le GMF n'a pas de contrôle sur le choix de l'équipement malgré de possibles contraintes technologiques.

Équipement client

Avantages :

- Le support de l'équipement est assuré par le GMF et son représentant informatique;
- Le GMF retire un intermédiaire (DGTI-MSSS) dans le processus de support;
- La plage de couverture du support de l'équipement n'est plus limitée par le Centre de service de la DGTI-MSSS puisqu'elle est établie selon l'entente du GMF avec son représentant informatique;
- Le GMF a la possibilité de configurer l'équipement selon ses besoins (filtrage web, Téléphonie IP, etc.);
- Il est quand même possible d'avoir un lien de communication du RITM vers le GMF au besoin;
- Le GMF a la possibilité de faire du télétravail sans avoir l'obligation d'utiliser un jeton de téléaccès.

Inconvénients :

- L'achat de l'équipement est à la charge du GMF;
- Le coût de support du représentant informatique pourrait augmenter;
- Le GMF n'a plus accès au soutien offert par le Centre de Service de la DGTI-MSSS, et devient plus dépendant des connaissances en télécommunication de son représentant informatique.